

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS DU  
SYNDICAT MIXTE SITOM SUD GARD**

**SEANCE DU 25 JUIN 2024**

<b>Nombre de membres en exercice</b>		
Afférents au Conseil syndical	En exercice	Membres présents
<b>40</b>	<b>40</b>	<b>22</b>

<b>Date de convocation</b>	19/06/2024
<b>Date d'affichage</b>	19/06/2024

<b>DL24017</b>	<b>OBJET : UVE NIMES : RAPPORT ANNUEL 2023 DU DELEGATAIRE EVOLIA</b>
----------------	--

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, le vingt-cinq juin, s'est réuni à 17 heures le Comité Syndical du Sitom Sud Gard dans la salle des délibérations de Nîmes Métropole, sous la présidence de Monsieur Richard TIBERINO, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code des Collectivités Territoriales.

Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

**Cté Agglo. Nîmes Métropole :** M. Jacques BOLLEGUE, M. Emmanuel CARRIERE, M. Jean-Luc CHAILAN, M. Patrick DE GONZAGA, M. Jack DENTEL, M. Jean-François DURAND- COUTELLE, M. Jean-Jacques GRANAT, M. Jean-Christophe GREGOIRE, M. Antoine MARCOS, M. Frédéric PASTOR, M. Franck PROUST, M. David-Alexandre ROUX, Mme Marie-France RAINVILLE (suppléante), M. Richard TIBERINO, M. Frédéric TOUZELLIER, Mme Pascale VENTURINI, Mme Valentine WOLBER (suppléante)

**Cté Com. Beaucaire terre d'Argence :** M. David RIBES (suppléant)

**Cté Com. Petite Camargue :** M. Jean-Paul GERAUD, M. Didier LEBOIS.

**Cté Agglo. Alès Agglomération :** M. Christophe BOUGAREL

**Cté Com. Pays d'Uzès :** M. Gérard DAUTREPPE

Absents :

**Cté Agglo. Nîmes Métropole :** M. Bernard ANGELRAS, M. Frédéric BEAUME, M. Abderzak BERKANI, Mme Monique BOISSIERE, M. Alain DALMAS, Mme Claude DE GIRARDI, Mme Sylvette FAYET, M. Théos GRANCHI , M. Julien PLANTIER, Mme Christine TOURNIER BARNIER.

**Cté Com. Piémont Cévenol :** M. Lionel JEAN

**Cté Com. Beaucaire terre d'Argence :** M. Jean-Michel AZEMA, M. Jean-Marie GILLES, M. Juan MARTINEZ

**Cté Com. Petite Camargue :** Mme Katy GUYOT, Mme Martine KUFFER

**Cté Com. Pont du Gard :** Mme Christelle ARMANDI, Monsieur Alain LAGET

**Cté Agglo. Alès Agglomération :** M. Laurent CHAPPELLIER, M. David GUIRAUD

**Cté Com. Pays d'Uzès :** M. Frédéric SALLE LAGARDE

**Avaient donné procuration :**

- Martine KUFFER à M. Didier LEBOIS
- M. Théos GRANCHI à M. Frédéric TOUZELLIER
- M. Jean-Marie GILLES à M. David-Alexandre ROUX
- M. Juan MARTINEZ à M. Jacques BOLLEGUE
- Mme Katy GUYOT M. Patrick DEGONZAGA
- M. Lionel JEAN M. Christophe BOUGAREL

Secrétaire de séance : M. David-Alexandre ROUX

**Monsieur Richard TIBERINO, Président, expose,**

Monsieur Richard TIBERINO, Président rappelle que, l'article L.1411-3 du code général des collectivités territoriales prévoit que le compte-rendu annuel du délégataire doit être présenté à la collectivité, maître d'ouvrage.

Ce rapport permet à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public. Dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la première réunion suivante de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Après avoir été examiné par la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 18 juin 2024, celui-ci est mis à l'ordre du jour du présent Comité Syndical.

Le rapport 2023, adressé aux délégués avec leur convocation au présent comité, est présenté et commenté en séance.

Il est proposé au comité d'en prendre acte.

***Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,  
Pour extrait conforme et certifié exécutoire***

Nombre de présents : 22  
Nombre de votants : 22 + 6 pouvoirs  
Abstention : 0  
Contre : 0  
**Approuvée à l'unanimité.**

Le Président du SITOM SUD GARD

**Richard TIBERINO**

The image shows a blue ink signature of Richard Tiberino written over a circular logo. The logo contains the text 'SITOM SUD GARD' and a central emblem featuring a landscape with a tree and a building. A small star is positioned at the bottom of the logo.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20240625-DL24017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2024  
Publication : 26/06/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

